

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 91 (1955)
Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : S. P. R. - C. C. — Journées pédagogiques internationales de Trogen. — Centenaire. — Séance commune des comités S. L. V. - S. P. R. — Vaud : Assemblée extraordinaire des délégués. — Assurance paralysie infantile. — Postes au concours. — A la bonne adresse, s. v. p. l... — Enquête sur les augmentations pour années de service. — Film fixe. — Tribune libre : En examinant le rapport de gestion de la caisse de pensions de l'Etat de Vaud. — C. E. M. E. A. — Genève : U. I. G. D. - U. A. E. E. : Séance commune du 25 mai. — U. I. G. D. : Groupe des jeunes. — U. A. E. E. : Convocation. — U. A. E. E. : Groupe d'échanges. — Neuchâtel : L'Université populaire neuchâteloise est créée. — Encore les C. O. — Cours de langue allemande. — Jura bernois : Comité général de la S. P. J. — Cours jurassiens de T. M. et R. S., été 1955.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Alb. M. : Où en est le cinéma scolaire en Suisse ? — Pierre Chessex : Le coin du français : Bas et chaussettes. — Bibliographie. — J.-J. Dessoulavy : Comment vous y prenez-vous ? — J.-L. Cornaz : Croquis panoramiques.

Partie corporative

S. P. R. — COMITÉ CENTRAL

Séance du 4 juin 1955

Tenue à Bienne, afin de nous rapprocher de Twann où nous siégerons le lendemain avec le comité du S. L. V., cette séance est consacrée au dépouillement d'une imposante correspondance et à la préparation de la réunion du dimanche.

Le Comité vote sa confiance au Président, pour toutes décisions qu'il devra prendre au nom de la S. P. R. lors du Congrès d'Istamboul. Nous discutons les points des différents rapports qui y seront discutés.

Le Président a reçu des invitations à participer à différentes assemblées. Il nous est impossible de donner une suite favorable à toutes ; il est décidé que nous serons représentés aux Journées de Trogen par A. Pulfer et au Congrès de Bordeaux du Syndicat National des Instituteurs de France par E. Pierrehumbert.

Préparation de la séance commune avec la S. L. V. : Outre les différents sujets mis à l'ordre du jour, nous soulèverons les points suivants : La conférence du film fixe — à laquelle nous enverrons un délégué —, les journées de Trogen, qui devraient faire une plus large place à la langue française, et le Comité d'entente que nous voudrions voir créer entre nos deux sociétés.

F.S.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES INTERNATIONALES A TROGEN
(Village Pestalozzi)

15-23 juillet 1955

Pour la deuxième fois, Trogen verra accourir les pédagogues suisses et étrangers, pour une semaine d'études et d'entretiens centrés sur les problèmes de l'école populaire. Il est hautement souhaitable qu'un certain nombre de collègues romands participent à ces journées. Si la

plupart des exposés prévus sont en allemand, une place honorable est faite au français. Excursions et visites seront organisées. Inscriptions jusqu'au 15 juin auprès du trésorier S.P.R. Coût fr. 80. Un subside peut être accordé.

André Pulfer, trésorier S.P.R.

CENTENAIRE

Nos collègues du « Schweizerischer Lehrerverein » viennent de publier un numéro spécial du « Schweizerische Lehrerzeitung » en l'honneur du centième anniversaire de leur journal. Ce numéro est luxueusement imprimé et richement illustré. Il rend un hommage mérité aux 26 rédacteurs qui se sont succédé à sa direction.

C'est en décembre 1855, avec la date du 1er janvier 1856, que parut le premier numéro du **Pädagogische Monatschrift für der Schweiz** ; sept ans plus tard, le journal se transformait en une publication hebdomadaire avec le titre actuel : « Schweizerische Lehrerzeitung ».

Il avait fallu de longs efforts pour arriver à créer ce nouvel organe ; en effet, dès sa fondation en 1849, le S.L.V. avait décidé l'édition d'un journal ; mais, si nous nous reportons à cette époque, nous comprendrons quelles difficultés il fallut vaincre : traitements misérables des instituteurs, étroitesse de l'esprit cantonal, impossibilité de satisfaire tous les vœux, aussi bien ceux des collaborateurs que ceux des abonnés.

Son premier budget connu prévoyait 1800 fr. de dépenses contre 2000 fr. de recettes !

Au cours de son existence séculaire, le S.L.Z. a défendu avec constance la situation des maîtres et celle de l'école, en Suisse. Nous lui souhaitons de poursuivre cette tâche avec la même énergie et la même persévérance, et au nom de la S.P.R., nous apportons à nos collègues du S.L.V. nos félicitations et nos vœux.

G. W.

SÉANCE COMMUNE DES COMITÉS S.L.V.-S.P.R.

Douanne, 5 juin 1955

La séance commune de nos deux comités a eu lieu le dimanche 5 juin à Douanne.

Rappelons que c'est en 1936 que la tradition de ces réunions a été définitivement établie. Ces échanges de vue sont précieux ; non seulement ils permettent de confronter des opinions souvent quelque peu différentes, mais ils nous donnent la possibilité d'adopter une attitude commune vis-à-vis des grands problèmes qui se posent sur le terrain fédéral et ils nous donnent l'occasion de collaborer avec des institutions qui intéressent l'ensemble du corps enseignant suisse.

Depuis deux ans, les réunions annuelles n'avaient pas eu lieu ; elles ont manqué et leur absence même a montré combien elles étaient indispensables.

Onze membres du comité S.L.V. et cinq Romands assistaient à la séance, sous la présidence de M. E. Richner, président du S.L.V.

Celui-ci après les vœux de bienvenue lit la convention conclue en 1936, et ce rappel de nos devoirs réciproques constitue un excellent point de départ.

Le premier objet à l'ordre du jour est le rapport du président de chaque association sur leur activité récente.

M. Richner parle d'abord de la commission de l'enseignement par l'image lumineuse qui doit tenir le 11 juin une séance à laquelle sont convoqués les représentants de tous les D.I.P. cantonaux. Il s'agit d'établir pour chaque région de notre pays un plan des besoins et d'effectuer un travail de propagande qui atteigne tout le corps enseignant suisse.

Le S.L.V. a créé dans le cadre de sa commission scolaire inter-cantonale une commission artistique, dont le but est de procurer à nos écoles des gravures artistiques pour la décoration des classes.

Le comité S.L.V. s'est aussi préoccupé des conditions, très mauvaises dans bien des cas, des professions dans les instituts privés.

La télévision ne provoque pas seulement des discussions dans la presse et dans l'opinion publique ; elle intéresse aussi l'école et son action sera étudiée dans ces prochains mois.

Enfin, le S.L.V. s'est occupé de l'organisation du cours international de Trogen.

M. Richner termine en offrant à chacun des membres du comité S.P.R. un exemplaire du 2e volume de **H. Witzig, Le Dessin dans l'Enseignement de l'Histoire.** »

A. Neuenschwander, président S.P.R., rappelle que le premier semestre d'activité du nouveau comité a consisté surtout à se mettre au courant des affaires.

Il insiste sur la création proposée par la S.P.R. d'un comité d'entente des organisations suisses d'instituteurs, avec un secrétaire qui étudierait la documentation mise à notre disposition par l'O.I.T. Il ne s'agirait pas d'un supercomité, ou d'un bailli scolaire, mais d'un collègue compétent qui soulagerait les comités d'une tâche absorbante.

Quant à Trogen, il ne faut pas oublier les difficultés que de telles réunions présentent pour nous : fixation de la date, problème de la langue, les collègues romands se montrant souvent rétifs à l'étude et à la pratique de l'allemand.

Enfin, Neuenschwander évoque l'émotion causée par la condamnation récente d'un jeune collègue de Berne à la suite d'un accident mortel arrivé à une élève de sa classe.

M. Simmen parle de l'Oeuvre des tableaux scolaires suisses ; il commente les derniers parus, qui sont exposés dans la salle : paysage du lac de Zurich oriental, les cigognes, la gentiane, les métamorphoses du papillon, le puits de pétrole ; pour ces deux derniers, il s'agit plutôt de tableaux techniques que de réalisations artistiques ; c'est une nouvelle formule et il souhaite qu'elle rencontre le même accueil que les autres.

Une discussion animée suit ces exposés.

M. Richner revient sur les raisons qui ont engagé le S.L.V. à repousser l'idée d'un secrétariat central, mais il accepte de discuter avec la Romande chaque fois que l'occasion se fera sentir et afin de définir une attitude commune.

Des renseignements intéressants sont donnés sur l'affaire de Belp. La condamnation a été très dure et la Cour d'Appel bernoise a confirmé le jugement du premier tribunal. La Société des Instituteurs bernois est

intervenue activement, en garantissant l'assistance judiciaire ; mais le jugement, quelque dur qu'il paraisse, n'a rien d'arbitraire, et il n'y a aucune chance de réussite à porter l'affaire devant le Tribunal fédéral.

La leçon qui se dégage de ce malheureux cas, **c'est qu'il faut recommander aux instituteurs une prudence de tous les instants dans les excursions scolaires ; on ne surestimera jamais assez les dangers auxquels sont exposés des enfants et les maîtres doivent redoubler d'efforts pour la surveillance de leurs élèves.**

Les deux comités rendent hommage à la mémoire de M. Paul Bösch, ancien président des S.L.V., un des signataires de la convention de 1936, et qui s'est éteint le mois passé à Zurich.

Nous constatons avec plaisir que cette reprise de contact avec le comité du S.L.V. s'est faite dans un esprit de loyale compréhension et nous espérons que les relations entre nos deux associations ne pourraient qu'être utiles à l'école suisse et à ses maîtres.

G. W.

VAUD

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS

L'Assemblée des délégués S.P.V. est convoquée le **samedi 18 juin à 14 h. 30** au Restaurant du Grand Pont (anc. Bock), Grand-Chêne, à Lausanne.

Y prendront part : les présidents de sections, les délégués S.P.V., les délégués à la « Fédération » ainsi que les collègues ayant répondu à l'enquête sur les augmentations (ces derniers seront convoqués individuellement).

Ordre du jour : **Nos traitements.**

Comité central.

ASSURANCE PARALYSIE INFANTILE

Indépendamment du vaccin Salk dont nous nous réjouissons de l'efficacité, pensez à la couverture qui vous est offerte : 20 fr. par jour pendant 5 ans, pour 12,50 fr. par an.

Si vous n'avez plus le « bulletin de versement », vous pouvez payer la dite somme au compte de ch. I-10031, P. Jaquier, ass. acc. S.P.V. **Nyon**, en indiquant au verso : Assur. polyom. La confirmation du versement sera envoyée à la fin du mois.

P. J

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 22 juin 1955 :

Avenches

Instituteur primaire. Traitement et avantages légaux. Pas de logement de Commune, (...et pas d'indemnité de résidence).

Belmont s/Lausanne

Instituteur primaire.

Bex

Institutrice primaire aux Plans s/Bex. Conditions légales. Entrée en fonctions le plus tôt possible.

Chavannes p. Renens

Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er septembre 1955.

Moudon

Institutrice semi-enfantine à l'Institut des sourds

A LA BONNE ADRESSE, S. V. P. !...

Le « bulletinier » vaudois (qui signe E. B.) se voit obligé de rappeler que toute la correspondance, les articles, convocations, etc. concernant la **chronique vaudoise** doivent obligatoirement lui être adressés et **non pas** à notre rédacteur A. Chabloz, Lausanne qui s'occupe — et avec quelle compétence ! — de la « partie pédagogique » de l'Educateur. Chabloz, en effet, reçoit trop souvent des « papiers » qui ne le concernent pas et que — fort courtoisement — il retourne régulièrement au soussigné, d'où perte de temps et frais de port inutiles. Les correspondants dans l'erreur sont d'ailleurs tout pardonnés puisque même un ancien bulletinier s'est trompé !

Voici donc la bonne adresse pour **tout** ce qui doit paraître dans la chronique vaudoise du « Bulletin » : **Ernest Barraud**, Av. Major Davel 10, Vevey.

AUX COLLÈGUES AYANT RÉPONDU A L'ENQUÊTE CONCERNANT
LES AUGMENTATIONS POUR ANNÉES DE SERVICE

Le soussigné a répondu personnellement à tous les collègues qui lui ont écrit et **dont le cas était particulier**. Que tous ceux qui n'ont pas reçu de réponse ne pensent pas qu'on les oublie. Ils seront prochainement (avant les vacances d'été) convoqués à Lausanne et notre délégué à la « Fédération » et à la « Commission paritaire » R. Gfeller leur donnera tous les renseignements et explications qu'ils désirent.

E. B.

S.P.V. — SECTION DE NYON

Cours *pratique* de dessin, donné par M. Jean Apothéloz : Personnages - Animaux - Décoration. — Les 15, 22 et 29 juin, de 14 h. 15 à 17 h. Ecole primaire de Nyon. Apporter crayon No 2 et crayons de couleurs.

COMMISSION DU FILM MIXTE

La prochaine séance, où seront présentés les projets de films des diverses régions vaudoises, aura lieu **samedi 18 juin 1955, 14 h. 30, Restaurant du Gd. Pont, Lausanne.**

TRIBUNE LIBREEN EXAMINANT LE RAPPORT DE GESTION DE LA CAISSE
DE PENSIONS DE L'ÉTAT DE VAUD

Ne manquons pas d'examiner attentivement ce rapport reçu il y a quelques jours. Nous y trouverons des choses intéressantes. Tout d'abord, les dépenses de la caisse se sont montées tout compris à un peu plus de 7 millions et les recettes à près de 17 millions. Magnifique boni qui permet de placer presque 10 millions pour l'avenir. Bonne affaire, dira-t-on. Regardons-y d'un peu plus près.

Si cette caisse était conçue suivant le système de la répartition, il lui suffisait d'encaisser 7 millions. Si même le nombre des retraités augmentait de 50 %, 11 millions suffiraient encore amplement. Et la caisse en a prélevé 17.

Les actuaires, grâce à leur haute science et leurs savantes mathématiques, ont prouvé et démontré à la plupart d'entre nous et à la grande majorité des députés qu'une caisse à capitalisation était meilleur marché qu'une caisse à répartition et qu'il est nécessaire d'accumuler d'énormes capitaux. Remarquons en passant que ces accumulations de capitaux, qui se font dans beaucoup de caisses de retraites et de compagnies d'assurances, non seulement font effondrer le taux de l'intérêt, mais sont une des causes de l'inflation actuelle, et non des moindres.

Sans doute que MM. les actuaires pourront démontrer sans peine qu'il est meilleur marché de payer 17 millions plutôt que d'en payer 7 ou 10.

Restons-en là pour aujourd'hui et laissons à chacun le soin de réfléchir à ce qu'il faut penser de leur science, de leurs calculs et de leurs affirmations.

A. Cherix

WEEK-END « JEUX DE PLEIN AIR »

organisé par le **groupement vaudois des Cemea**, du samedi 25 juin à 15 h. 30 au dimanche 26 à 17 h. à l'école de Plein air de l'Arzillier, Les Croisettes s/Lausanne (tram 21, 22 ou 23).

Le programme comprendra, outre des jeux d'attention, d'adresse, de réflexes, de courage, un « grand jeu » centré sur un thème où l'esprit d'équipe, d'aventures, de décision pourra s'exercer, et un feu de camp. Le tout comme d'habitude, entrecoupé de chants, danses et débats.

Finance : Fr. 8.— (Fr. 12.— pour les non-membres) tout compris (3 repas, goûters et couche).

Matériel à apporter : sac de couchage si possible, tenue de gymn ou habits adéquats, matériel de notes.

Inscriptions : jusqu'au 20 juin chez Mlle M. Magnenat, Etraz 16, Lausanne (tél. 22 93 31).

Le Comité

GENÈVE

U.I.G.D. — U.A.E.E.

SÉANCE COMMUNE DU 25 MAI 1955

Nombreuse assistance à cette séance où les membres de nos deux associations étaient convoqués pour toucher la ristourne de leur assurance-accidents.

Mais, que de noms à appeler ! Que d'écus à distribuer ! La liste, pourtant lue avec une célérité autoritaire, ne semblait pas devoir finir, aussi quand il fut temps de passer à la seconde partie du programme, une grande partie de l'assistance s'était-elle vu forcée de s'éclipser, appelée vers des devoirs familiaux (et culinaires sans doute). Ce fut grand dommage, car le beau film en couleurs qui nous fut présenté méritait d'être vu.

Une aimable introduction de M. Lechner, secrétaire général de l'Hospice Général, nous rappela les origines de l'œuvre, fondée sur les préceptes de Calvin, œuvre dont le but est avant tout d'aider au reclassement des déclassés, de donner aux enfants deshérités une éducation analogue à celle des enfants plus favorisés, et de permettre enfin aux vieillards de finir leur vie dans une quiétude confortable, à l'abri des soucis.

M. Brugger, directeur de la Maison de Pinchat, et excellent cinéaste à ses heures, nous emmena ensuite, au fil de ses bobines, faire la plus charmante des promenades, de l'une à l'autre des maisons qui dépendent de l'Hospice Général :

Partis des archives et des coffre-forts anciens aux mécanismes impressionnants, nous rendîmes visite en leurs bureaux, aux responsables des différents services de l'œuvre.

Mais voici que soudain, nous sommes transportés à Bellerive où les petits « Ecureuils » des maisons Guéry et Doret s'ébattaient joyeusement. Un saut de l'autre côté du lac, et voilà « Pierre-Grise » et son parc magnifique où nous admirons les performances d'une bande de garçons en pleine course d'obstacles. Rapprochons-nous de la ville, et saluons les grands de Moillebeau qui disputent une partie de ping-pong. La dernière maison d'enfants que nous visitons est celle de Pinchat, belle et claire, où les jeunes filles se préparent à devenir de bonnes ménagères.

Nous venons d'assister en visitant ces cinq maisons créées pour les enfants, à la réalisation concrète des buts dont nous parlait M. Lechner : une atmosphère familiale, une vie saine et bien organisée où chacun s'épanouit dans les conditions les meilleures. On sent qu'on met dans les mains de ces enfants, tous les atouts possibles pour la réussite de leur avenir, et ceci est bien réconfortant.

Voici maintenant la Maison de Vessy et les images touchantes des vieux couples qui finissent leurs jours dans le bien-être de cette maison accueillante, où sans se fatiguer on peut encore mettre la main à la pâte en retrouvant d'anciennes occupations, à la cuisine ou dans les différents ateliers. Et puis, tout doucement, la grande porte de Vessy se referme, c'est la fin de ce beau film.

Merci à M. Brugger, merci à M. Lechner de nous l'avoir présenté !

M. M. S.

GROUPES DES JEUNES — U.I.G. DAMES

Ainsi que nous l'avons annoncé dans l'*Educateur* du 28 mai, nous nous réunirons une dernière fois avant les vacances, soit le mercredi 15 juin à 16 h. 45 à la Potinière.

Au terme de l'année scolaire, les responsables du Groupe des Jeunes souhaitent d'heureuses vacances à toutes celles que nous n'aurons pas le plaisir de retrouver le 15 juin et vous remercient de votre fidélité.

L. C.

U.A.E.E. (CONVOCATION)

Retenez bien la date de notre prochaine séance récréative (et dégustative !)

Mercredi 15 juin, 19 h., à l'AUBERGE DE SECHERON

notre traditionnelle SOIRÉE FILETS DE PERCHES

(ou autres plats pour celles qui le désirent)

Prix de la portion filets de perches, pommes frites et salade : Fr. 4.50.

(Prière de s'inscrire auprès de Mlle Schnyder, tél. 32 92 87, dès 19 h., jusqu'au mardi 14 juin, ou de préférence par une carte.

U. A. E. E. — GROUPE D'ÉCHANGES

Le groupe d'Echanges a tenu sa dernière séance de l'année le 2 mai dernier.

Il reprendra son activité cet automne sous la direction de **Miles Hurni et Vidoudez**.

Une convocation sera publiée dans l'Educateur en temps voulu. Cependant que chacune sache déjà que **les séances auront lieu désormais le 1er vendredi de chaque mois.**

M. B. et S. J.

NEUCHATEL

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE NEUCHATELOISE EST CRÉÉE

Une cinquantaine de personnes, dont une seule dame, représentant tous les milieux, les sociétés les plus diverses, les autorités, avaient répondu à la convocation de l'Assemblée constitutive de l'U.P.N., à Cernier.

M. Rieben présidait. Chacun avait en mains les statuts rédigés par le Comité provisoire. Ils furent adoptés tels quels, à peu de chose près. Ainsi le 4 juin 1955 est la date historique où l'U.P.N. vit le jour.

M. le Conseiller d'Etat Clottu, dans les termes les plus aimables, salua cette naissance. Il forma des vœux très chaleureux pour la prospérité de la nouvelle institution issue de l'initiative privée, mais qui trouvera le plein appui des pouvoirs publics. L'acte de fondation consacré, on passa à diverses nominations. En voici quelques-unes de nature à intéresser le Corps enseignant :

Président, M. Pierre Rieben ; représentants de l'Etat : M. Gaston Clottu, chef du département de l'Instruction publique ; M. Numa Evard, premier secrétaire du dit département. L'enseignement secondaire déléguera aussi un représentant. Le Sénat de l'Université désignera ses deux mandataires. Les trois grandes communes auront chacune leur délégué.

Et maintenant, le temps presse ; le Conseil de l'U.N.P. va immédiatement se mettre en besogne. Il faut que les cours s'ouvrent avec l'hiver prochain.

Nous souhaitons qu'un succès sans réserve vienne couronner tant d'efforts persévérants.

W. G.

ENCORE LES C.O.

Nous avons appris avec plaisir que le rapport présenté à la Chaux-de-Fonds par Mme May Ferrier-Pierrehumbert sur l'enseignement de la rédaction française a été fort goûté et si remarquable que ses auditeurs ont exprimé le désir que son travail parût dans l'Educateur. Nous nous réjouissons à cette perspective et félicitons vivement Mme Ferrier de cette réussite dont tous les lecteurs de ce journal pourront bénéficier.

W. G.

COURS DE LANGUE ALLEMANDE

En plus des cours suisses (Coire, Ecole cantonale ; St-Gall, Institut Rosenberg ; Winterthur, Ecole cantonale ; Pro Juventute, Zürich, etc.), nous vous signalons quelques cours à l'étranger, accessibles à tout adulte.

Groupés par classe (débutants, moyens, avancés), les participants bénéficient d'autres avantages : causeries, excursions, contacts personnels avec les gens du pays et les étudiants étrangers. Le prix du cours (3 à 5 semaines) varie de 170.— à 270.— fr. s., selon le logement prévu (dortoir ou hospitalité chez l'habitant) ; il comprend l'écolage, la pension complète, le logis, les excursions et les manifestations. En général, les chemins de fer accordent une réduction appréciable et les autorités scolaires (Département de l'Instruction publique, commission scolaire ou direction d'école) des subsides bienvenus.

lieu		date	s'adresser à :	jusqu'au :
Kiel - Lübeck		6-30/7	Ferienkursbüro der Universität, Kiel , Neue Universität.	15/6
Berlin		4-26/8	Sekretariat des Internationalen Hochschulferienkurses, Berlin-Charlottenburg , Hardenbergstrasse 34.	
Bonn	I.	15-30/7	Ferienkursamt, Rheinische Friedrich Wilhelmsuniversität, Bonn .	
	II.	2-26/8		
Francfort		2-30/8	Akademische Auslandstelle der Universität, Frankfurt a/M , Mertonstrasse 17.	
Freiburg i/b		1-25/8	Akademische Auslandsamt an der Universität, Freiburg i/B , Belfortstrasse 11.	
Munich		1-21/8	Akademische Auslandstelle, München 22, Veterinärstrasse 1.	
	I.	1/7-11/8	Deutschkurse für Ausländer an der Universität, München 22, Geschwister-Scholl-Platz, 1	
	II.	29/7- 8/9		
Heidelberg		1-28/8	Akademisches Auslandsamt der Universität, Heidelberg , Grabengasse 1.	
Göttingue	II.	4-28/8	Fridtjof Nansen Haus, Göttingen , Merkelstr.	
	III.	29/8- 3/9		
	IV.	5/9-29/9		
Cologne		1-26/8	Büro des Ferienkurses, Universität, Köln-Lindenthal , Albert-Magnus-Platz.	30/6
Munich		1/7-27/8	Goethe-Institut e.V., München 22, Maximilian-Strasse 43.	
Tübingen		2-29/8	Akademisches Auslandsamt der Universität, 7. Hochschulkurs, Tübingen , Universitätsgebäude, Zimmer 6.	
Salzburg	I.	4-23/7	Ferienkurse für Ausländer, Salzburg , Makartplatz 9.	
	II.	25/7-13/8		

D'autres cours sont organisés en Autriche : Graz, Vienne, etc. Prière d'écrire à Österreicheische Verkehrswerbung, Bahnhofstrasse 94, Zürich.

S.N.T.M. et R.S. - le groupe d'allemand.

JURA BERNOISAUX MEMBRES DU COMITÉ GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ
PÉDAGOGIQUE JURASSIENNE

Chers collègues,

Nous vous prions de participer à la séance du Comité général de la SPJ, le **jeudi 23 juin 1955, à 14 h. 15** précises, à **Delémont, Buffet de la Gare, 1er étage**, pour y discuter les tractanda suivants :

1. Procès-verbal de la dernière réunion du C.G.
2. Rapport du président.
3. Comptes SPJ et CIP (Centre d'information pédag.) 1954.
4. Budget SPJ et CIP 1954.
5. Fonds du Centenaire a) de l'Ecole normale des institutrices ;
b) de l'Ecole normale des instituteurs.
6. Activité du Centre d'information pédagogique et des groupes de travail. Réalisations et projets.
7. Legs de feu Thérèse Fleury, ancienne institutrice.
8. Situation de l'Ecole normale des instituteurs.
9. Congrès SPJ de 1956.
10. Propositions des sections.
11. Divers et imprévu.

MM. les présidents de section sont priés de se faire remplacer en cas d'empêchement. Nous les invitons également à nous apporter l'état nominatif de leurs membres au 1er avril 1955.

Les représentants des sections des Franches-Montagnes et de Moutier voudront bien se trouver dans le même local, à 13 h. 30, pour procéder à la vérification des comptes.

Veuillez agréer, chers collègues, l'expression de nos sentiments très cordiaux.

Au nom du Comité central de la SPJ :

Le président : Ed. Guéniat.

Le secrétaire : F. Joly.

COURS JURASSIENS DE TRAVAUX MANUELS
ET DE RÉFORME SCOLAIRE, ÉTÉ 1955

Les cours suivants seront organisés au mois d'août prochain, et connaîtront, nous n'en doutons pas, le succès des précédents :

Cours de développement pour travail sur bois : du 1er au 13 août.

Cours de décoration de classe : du 8 au 13 août.

Cours d'activités manuelles, techniques du dessin au degré inférieur : du 8 au 13 août.

Cours de dessin destiné aux degrés moyen et supérieur : du 8 au 13 août.

Cours de table à sable et de construction de reliefs : du 8 au 13 août.

Les inscriptions pour tous les cours sont à adresser jusqu'au 15 juin à M. A. Berberat, inspecteur scolaire, Sonnhalde 14, Bienne.

(Pour plus de détails, prière de consulter la *Feuille officielle scolaire* du 31 mai.)

T.



Un but idéal de course d'école **La Barillette - La Dôle** en télé-siège
 Prix spéciaux pour écoles et sociétés - Restaurant à la station supérieure
 Demandez renseignements à l'Administration du chemin de fer
NYON - ST-CERGUES - MOREZ Tél. 9 53 37 Nyon

Le MONT-PÈLERIN sur Vevey

La belle esplanade fleurie du Haut-Lac, par le funiculaire.
 Elèves du 1^{er} degré: montée Fr. 0.60, aller et retour
 Fr. 0,80. Elèves du 2^e degré: montée Fr. 1.—, aller et retour
 Fr. 1.40. Restaurant-Tea Room de la Gare, tél. 5 18 49

Tous renseignements par Direction VCP à Vevey. Tél. 5 29 12

Vos excursions scolaires

Au pays des trois Dranses

par le

chemin de fer Martigny-Orsières et ses cars automobiles

**Lac Champex - La Fouly - Ferret - Verbier -
Fionnay - Mauvoisin - Col et Hospice du
Grand-St-Bernard** (alt. 2472 m.)

Service quotidien Orsières-poste du 15 VI au 15 IX.

Circuits : 1. Orsières-Champex-Les Valettes, par les gorges du Durnand.
2. Grand-St-Bernard-Ferret-Orsières, par le Col de Fenêtre.

Télesièges ; Verbier-Les Ruinettes ; Champex-La Brea, Grand-St-Bernard -
La Chenalette.

Trains et cars spéciaux sur demande.

Tarifs réduits pour sociétés et écoles.

Prospectus et renseignements : Direction M. O. Martigny-Ville. Tél. (026) 6.10.70

Au corps enseignant !

Le lac de Bret

Un joli but pour votre course
d'école

Potage légumes excellent,
50 ct., à volonté.

Site idéal
au pied de la Tour de Gourze.



Course annuelle 1955

Lac d'Oeschinen Kandersteg

Télesiège

L'Hôtel Oeschinensee

se recommande pour sa bonne cui-
sine aux prix favorables pour des
écoles et des sociétés.

Tél. (033) 9 61 19

D. Wandfluh-Berger, propr.

1 h. 30 des Avants
Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

2 h. de Caux
Tél. 6 41 69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

Restaurant Manoïre ouvert toute l'année - Grand dortoir

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés

P. ROUILLER

Partie pédagogique

OU EN EST LE CINÉMA SCOLAIRE EN SUISSE ?

Si l'introduction du film dans l'enseignement fait des progrès réels et constants, il faut bien constater que ces progrès sont extrêmement lents malgré les conditions financières très favorables que les offices suisses du film sont maintenant en mesure de faire aux écoles et le développement important des filmothèques.

Dans la plupart des pays européens, le film jouit d'une position privilégiée parmi les autres moyens d'enseignement, et il bénéficie d'une aide importante de l'Etat. En Suisse, le 25 % des écoles seulement utilisent le film d'enseignement, et encore de façon plus occasionnelle que systématique. Et pourtant, notre pays se trouvait à l'avant-garde du mouvement il y a trente ans.

Le corps enseignant suisse montre une extrême prudence, ce qui est conforme à notre mentalité, et donne l'impression de n'avoir pas encore compris le grand intérêt que présente le film d'enseignement utilisé rationnellement. De plus, les cantons toujours très sollicités voient dans l'introduction du film à l'école une source de dépenses supplémentaires peu propre à faire avancer les choses. Les autorités des cantons de Vaud, Fribourg, Soleure, Berne sont en contact avec la Centrale du film scolaire, qui est prête à signer des contrats forfaitaires avantageux pour les écoles.

La commission de visionnement de la Centrale a examiné 27 films l'an dernier : 10 ont été acceptés, 8 refusés, et 9 mis de côté. Les commissions cantonales, notamment vaudoise et neuchâteloise, ont poursuivi également leur travail de sélection des films d'enseignement. A ce jour, 953 films muets ont été examinés, et 298 adoptés.

Filmothèque et production

La filmothèque de la Centrale possède 275 films d'enseignement muets avec 610 copies, 668 bobines et 72 460 mètres de film, 148 films culturels et documentaires muets avec 29 235 mètres de film, 96 films sonores avec 101 copies et 15 666 mètres de film. 53 nouveaux films d'enseignement ont été terminés et mis à la disposition des écoles. Un seul film a été produit entièrement en Suisse : «... Moins cinq !» bande créée à la demande du Bureau suisse d'Etudes pour la prévention des accidents de la circulation, avec l'aide financière des cantons, des communes et des associations routières.

Plusieurs films n'ont pu être mis en chantier faute de couverture financière.

La Centrale et l'Association suisse des offices du film d'enseignement ont décidé de tourner un film extrêmement utile, sur les Landsgemeinden. Hélas, les fonds n'ont pu être trouvés en Suisse. L'organisation allemande du film d'enseignement, à Munich, s'est déclarée d'accord de prendre à sa charge les trois quarts des frais de production de ce film... et un cinéaste suisse a pu réaliser la bande. C'est là une chose qui nous remplit de honte et de confusion ! Un film scolaire intitulé « Nos Landsgemeinden » payé 75 % par l'Allemagne...

Statistiques et comptes

Les membres de la Centrale du film scolaire sont 379, en augmentation de 25, répartis dans 12 cantons (Fribourg 7, Genève 1, Valais 9, Neuchâtel 73, Vaud 74). Le nombre des élèves abonnés a passé de 61 150 à 70 703 (+ 9553) soit 12 856 Neuchâtelois, 8339 Vaudois, 877 Valaisans, 579 Fribourgeois, 431 Genevois, etc.

En un an, 5412 bobines ont été utilisées (le 20 % dans le canton de Vaud, le 12 % à Neuchâtel) dans 2356 classes, dont 278 vaudoises, 429 neuchâteloises, etc.

Les comptes bouclent par un boni de 403 fr. grâce à une contribution extraordinaire de 2000 fr. du Cinéma scolaire et populaire suisse. Les contributions des membres ont produit 28 530 fr. et la location 16 250 fr. L'achat de nouveaux films a absorbé 18 603 fr.

Il faudrait pouvoir offrir gratuitement les films aux écoles, comme cela se fait dans les cantons de Bâle et de St-Gall, mais un tel développement correspondrait à des contributions plus élevées de la part des Cantons et des communes. Si toutes les classes utilisaient le film scolaire, deux francs par an et par écolier suffiraient pour couvrir tous les frais.

Collaboration internationale

La Centrale suisse du film assume le secrétariat du Conseil international du Film d'Enseignement. 16 pays ont adhéré au mouvement. Des films ont été créés qui seront mis à la disposition des divers pays. La Suisse doit produire sa part et le premier film projeté sera tourné au Gothard, si l'on trouve la couverture financière. A moins que les responsables, qui disposaient l'an dernier de 56 000 fr., ne doivent aller encore tirer les sonnettes à Munich ! Ce qui serait un comble. Alb. M.

LE COIN DU FRANÇAIS

Un petit problème de sémantique

BAS ET CHAUSSETTES

Y a-t-il un rapport étymologique ou sémantique quelconque entre ces deux mots, ou leur rapprochement ne provient-il que du fait que **bas** et **chaussettes** ont mission de vêtir et de cacher la partie inférieure de notre corps ?

Si j'écris côte à côte les mots **table**, **tableau**, **tablette**, **tablier**, **attabler**, et même le provincialisme **tablard** haï de mes maîtres (ils haïssaient de même **se luger**, **gonfle**, et ont beaucoup contribué, par cela même, à créer chez nous un fâcheux complexe d'infériorité à l'égard du français, puis à nous inciter à employer d'autres mots qui ne sont pas plus français, tel le fameux **congère** dont on nous rebat les oreilles depuis quelques mois, et qui est un terme dialectal du Massif-Central et du Dauphiné !... alors vive notre mot **gonfle**, expressif et d'origine latine), je perçois que ces mots ont un air de famille ; je pressens une origine commune. De même pour les mots **livre**, **livret**, **librairie** et **livresque**.

Bas et **chaussettes** ? je crois que chacun répondra justement : ces deux mots ne procèdent pas d'une origine commune ; ils peuvent être unis par un rapport sémantique, mais celui-ci n'est pas apparent, tant s'en faut ! Essayons de le découvrir ensemble.

Relevons en passant que peu nombreux sont les noms de nos vêtements qui proviennent des parties du corps qu'ils recouvrent : **casquette**, diminutif de casque, lui-même issu de l'espagnol **casco** « crâne » (proprement « tesson » ; même image en français, où **tête** provient du bas-latin **testa** « pot-de-terre », qui a éliminé l'aristocratique **chef** issu de **caput** !) ; **col**, forme à moitié artificielle, refaite sur le mot latin d'après le français **cou** ; **brassière**, dérivé de **bras** ; **culotte**, dérivé de **cul** ; **soulier**, issu de l'adjectif latin **subtelaris** (sous entendu **calceus** « chaussure couvrant la plante du pied ». En cherchant bien, on en trouverait probablement encore un ou deux, sur le rayon des **soutien-gorge** et des **cache-sexe**.

Malgré les railleries des Romains, la **braie** des Gaulois resta en usage, et même gagna les pays voisins, où le type primitif fut plus ou moins modifié. Au moyen âge, la braie fut remplacée par la **chaue** (du lation vulgaire **calcia** ou **calcea**, forme féminine de **calceus** « soulier ». Qu'était cette **chaue** primitive, qui devait devenir notre **chausse** française ? c'était tout d'abord une sorte de soulier, peut-être un soulier montant en forme de botte ; en tout cas, il passa au sens de guêtre, puis de culotte (15e) qui remplaça ainsi la **braie**, ou plutôt les **braies**, comme on disait alors. (Notons que le peuple restera dans la même incertitude quant au nombre de **culotte** et de **pantalon** ; il serait cependant aisé de lui expliquer qu'il ne faut qu'UNE **culotte** pour couvrir LE...)

Vint une époque où l'on distingua divers types de chausse. La longueur des canons surtout était fort variable : on distingua le **haut-de-chausse** qui s'arrêtait aux genoux, du **bas-de-chausse**, qui descendait jusqu'aux pieds inclusivement ; ce mot composé, **bas-de-chausse**, un brin long, fut tôt réduit à **bas** tout court, par ellipse des deux autres mots. Et c'est ainsi que pris naissance le mot **bas** !

Quant à **chaussette**, il n'est guère difficile maintenant de l'imaginer dérivant de **chausse**, comme **chausson** ! Du reste **chaussette** et **chausson** donneront à leur tour naissance à d'autres dérivés.

Nous avons donc raison de dire qu'il y avait un rapprochement sémantique très particulier entre les mots **bas** et **chaussette**.

Le mot **chausse** s'est conservé dans certains dialectes français et en particulier dans les patois franco-provençaux de la Suisse romande. Ces derniers, ignorant le groupe consonantique **ch**, ont tout naturellement rendu la mouillure particulière survenue au bas-latin **calcia** ou **calcea** par les lettres **ts-** ; nos patois disaient les **tsausses**, ou mieux encore les **tsôsses**. Mais le sens avait glissé de culotte à pantalon, comme le fait voir cette citation de Louise Odin : **déi tsose dé rübeli** (= un pantalon de futaine). — **Glossaire du patois de Blonay**, p. 609. — Lausanne, Bridel, 1910.

Et **chaussure** ? N'est-ce pas un mot de la même famille ? Certes ; mais il dérive de **chausser**, qui représente lui-même le verbe latin **calceare**, de **calceus** « soulier ».

En italien, le bas-latin **calcia-calcea** avait donné **calza** « chausse », dont l'augmentatif **calzone** a passé en français sous la forme **calçon**, puis **caleçon** (depuis des siècles, le peuple dit du reste **canéçon**).

Pour terminer, revenons aux **braies** gauloises et aux mots français auxquels elles ont donné naissance. Certains sont assez inattendus et

l'on reste surpris de tirer l'**embrayage** d'une auto d'une culotte gauloise. C'est pourtant le cas !...

Tout d'abord, le gaulois **braca** a créé **braie** et **brayette**, et, par le provençal **braga**, les doublets **brague** et **braguet**. Puis le français **braie** a créé un mot **brayer**, substantif aux innombrables significations :

- a) partie du corps entouré par les braies ; par analogie, le derrière de l'oiseau de proie.
- b) ceinture soutenant les braies.
- c) bandage destiné à soutenir une hernie.
- d) ceinture munie d'une poche sur laquelle on appuie la hampe d'un drapeau qu'on porte (donc une sorte de baudrier).
- e) large courroie soutenant le battant d'une cloche...
- f) ensemble de cordages qui entourent les pierres de taille, haquets, bourriquets, etc., que les maçons montent au haut d'un édifice en construction.
- g) pièce de fer qui, fixée au bas de la châsse de la balance, d'un trébuchet, soutient le fléau.

Arrivés là, nous nous sentons tout près d'imaginer le passage de **braie** à **embrayer**. Et pourtant les avis divergent. Je vous donnerai les deux plus probables.

Le sens général de **brayer**, c'est bien courroie, large bande de cuir, cordage. Il semble que lorsque le tourneur, le potier, le meunier, le taillandier, voulaient utiliser la force du vent ou de l'eau, ils faisaient passer sur la roue le **brayer** de cuir, ils **embrayaient**. Pour obtenir l'effet contraire, il leur fallait **désemployer** ; ce mot fut remplacé plus tard par **débrayer**.

Voilà la première explication. Et voici la seconde :

Au sens figuré, le mot **braie** avait fini par désigner une traverse de bois mobile du moulin à vent. Pour utiliser la force de ce dernier, il fallait **serrer la braie**, ou **embrayer**.

Pierre Chesser.

BIBLIOGRAPHIE

Michel et ses bêtes, par René Brandicourt, Instituteur d'Ecole d'application et Suzanne Brandicourt, Directrice d'Ecole. Un volume de 128 pages (18,5 × 22,5) illustré en couleurs, 390 fr. Editions Bourrelier, 55 rue St-Placide, Paris-6e.

Ce livre est avant tout un livre de lecture, établi pour les débutants du Cours préparatoire et du Cours élémentaire (1re année).

Les textes simples évoquent la vie familière de Michel et de Catherine dans leur famille avec les bêtes de la maison et celles du jardin.

La brillante illustration en couleurs de Pierre Belvès accompagne le texte dont tous les passages s'ordonnent en une progression selon un dosage éprouvé permettant une exploration progressive des difficultés de la langue écrite quel qu'ait été le mode d'apprentissage (syllabique ou

global). Les mots nouveaux appartiennent au vocabulaire de base. Ils se répètent à une cadence voulue dans le texte de la leçon où ils figurent et, périodiquement, dans le livre.

Les exercices de contrôle permettent la récapitulation des notions acquises dans chaque texte réparti en trois paragraphes bien détachés.

Comment vous y prenez-vous ?

DRILLONS LE LIVRET

Nous l'avons tous constaté : nos élèves n'acquièrent leurs tables de calcul que par la répétition. Les livrets, tout spécialement, ne peuvent être connus que par des exercices variés et répétés. Conséquence : vite nos élèves se lassent : il faut savoir varier et même amuser nos élèves. Nous devons obtenir dans ce domaine un réel automatisme, une très grande rapidité d'exécution et tendre ainsi vers l'instantanéité.

Voici, à titre documentaire, une série d'exercices, tous expérimentés, tous d'un rendement qui nous a paru suffisant.

Exercices sur un livret seulement, oralement

(Ici, pour exemple, le livret 4)

a) par additions successives

$4 + 4 \dots 8 + 4 \dots 12 + 4 \dots 16 + 4 \dots 20 + 4 \dots \text{etc.}$

par un élève toute la série,
en changeant d'élève chaque fois,
en changeant à chaque erreur etc.

b) par énoncé complet

1 fois 4 $\dots$ 4

2 fois 4 $\dots$ 8

3 fois 4 $\dots$ 12 etc.

4 fois 1 $\dots$ 4

4 fois 2 $\dots$ 8

4 fois 3 $\dots$ 12 etc.

un élève prononce le tout,
un élève prononce 3 fois 4, son
voisin répond 8

c) par énoncé brouillé

idem b), mais en brouillant l'ordre.

d) par séries de produits

Le maître commence : 4, 8, 12, 16, et demande à un élève de continuer, ou « pique » chaque fois un élève différent.

Un élève donne toute la série (vitesse)

Idem en changeant d'élève à chaque faute.

Idem en concours d'équipes.

Tous ces exercices peuvent se faire en progressant, en rétrogradant.

Présentation écrite au tableau noir**a) en échelles**

1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
FOIS 6	6 FOIS
7	7
8	8
9	9
0	0

b) en échelles brouillées

6	4
7	3
5	9
4	2
FOIS 8	8 FOIS
2	6
1	7
3	1
0	5
9	0

Le maître prend la série de haut en bas, ou de bas en haut, ou encore « pique » en montant le chiffre qu'il veut que l'élève multiplie. Il appelle les élèves dans l'ordre des pupitres ou saute de l'un à l'autre.

Une fois on fait prononcer tout le calcul, une autre fois on ne demandera que le produit.

c) en horloge**d) en horloge brouillée**

Mêmes exercices que ci-dessus : on tourne dans le sens des aiguilles de la montre, puis dans l'autre sens, concours de vitesse individuels ou collectifs, etc.

Exercices sur l'ensemble des livrets

Dans tous les exercices qui suivent le maître interroge, les élèves répondent. Comme toujours on varie l'ordre dans laquelle ils sont appelés. Le seul intérêt que les enfants y trouvent est la rapidité et l'exactitude. Un slogan : « Toujours plus vite, toujours plus juste ».

a) Forme classique

6 fois 4 . . . 5 fois 5 . . . 3 fois 9 . . . etc.

b) Par quoi faut-il multiplier ?

3 pour obtenir 15 . . . 4 pour obtenir 24 . . . 8 pour obtenir 32 . . .

c) Comment former ?

15 . . . (3 fois 5, 5 fois 3)

24 . . . (4 fois 6, 6 fois 4, 8 fois 3, 3 fois 8, 2 fois 12, etc.)

d) C'est, donc c'est

56 c'est . . . 8 fois 7

donc combien de fois 14 ? . . . 4 fois

4 fois 14

donc combien de fois 28 ? . . . 2 fois

e) Exercice d'attention

Voici une série de nombres : lever la main quand un nombre n'appartient pas à un livret.

6 — 8 — 10 — 15 — 16 — 17 — 20 — 24 — 27 (!) — 29

JEUX**a) Un élève indique un chiffre . . . 5**

Son voisin indique un autre chiffre . . . 6

Un troisième élève donne le produit . . . 30

Cela doit aller vite.

Remarque : chaque élève peut aussi appeler celui qui doit parler après lui.

b) Le maître indique un nombre de deux chiffres. L'élève répond par le produit de ces deux chiffres. Ex. Le maître : 56 — L'élève : 30.

c) BOUM

C'est un jeu de société qui peut fort bien être pratiqué en classe, non pas comme entraînement spécifique du livret, mais uniquement comme exercice récréatif.

Les enfants sont placés en cercle, debout, autour de la classe. Il s'agit de se numérotter en prononçant BOUM à la place de tout nombre contenant le chiffre 7 (Ex. Boum pour 17, 37, 72, 75, 97, etc.) ou étant un multiple de 7 (Ex. Boum pour 14, 21, 28, etc.). Ce qui donne donc : 1, 2, 3, 4, 5, 6, boum, 8, 9, 10, 11, 12, 13, boum, 15, 16, boum, 18, 19, 20, boum, 22, 23, 24, 25, 26, boum, boum, 29, 30 . . .

A chaque erreur d'un élève, on recommence à 1. Le fautif est disqualifié et retourne à sa place. Le jeu se prolonge jusqu'à ce qu'il ne reste que 2 antagonistes qui « s'expliqueront » avant que l'on « porte en triomphe » le vainqueur.

Remarque : il est absolument nécessaire de tenir le rythme et d'éliminer tout élève qui hésite trop longtemps.

Entraînement individuel

Faisons confectionner à nos élèves des petites fiches de carton pour chaque produit

Recto

Verso

A sa table de travail, chez lui, l'enfant prend sa pile de fiches et lit sur la première :

3 fois 4 . . . il répond 12 ; il tourne sa fiche et constate 12. C'est juste. Il pose sa fiche du côté gauche (pile des justes) et recommence avec la seconde fiche : 7 fois 8 . . . 56. Il tourne sa fiche et constate 56. C'est faux. Il pose alors sa fiche du côté droit (pile des erreurs). Toute la pile passée en revue, l'enfant reprend la pile des erreurs et continue à s'entraîner jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de fiches dans la pile gauche.

J.-J. Dessoulavy

La Pouponnière Lausanne

Av. de Beaumont 48 Tél. 22.48.58

Ecole cantonale de puériculture
placée sous le contrôle de l'Etat

forme :

des infirmières d'hygiène
maternelle et infantile,
des gardes d'enfants,
des futures mères de famille
expérimentées.

★

Institution reconnue par
l'Alliance suisse des infirmières
d'hygiène maternelle
et infantile.

★

Age d'admission : 19 ans.
Renseignements et prospectus
à disposition.

★

Travail assuré par l'Ecole

On cherche pour les va-
cances de jeune norma-
lien, 18 ans, désirant per-
fectionner son français

ÉCHANGE

(jeune homme ou jeune
fille) dans famille catholi-
que. Réciprocité assurée.
Prière faire offres à

**W. Achermann, inst.,
UZNACH /SG**

Demandez partout

« **ARKINA** »

Eau minérale merveilleuse

MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

vos élèves trouveront à

BELLERIVE-PLAGE, LAUSANNE

L'heure de plaisir...

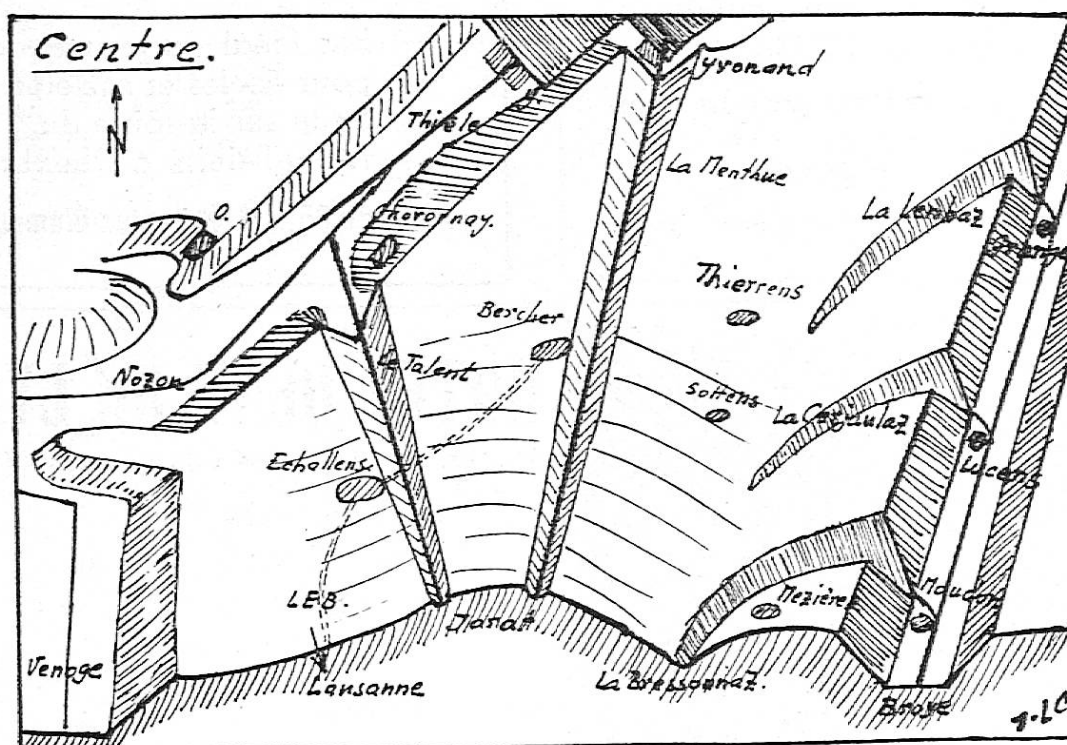
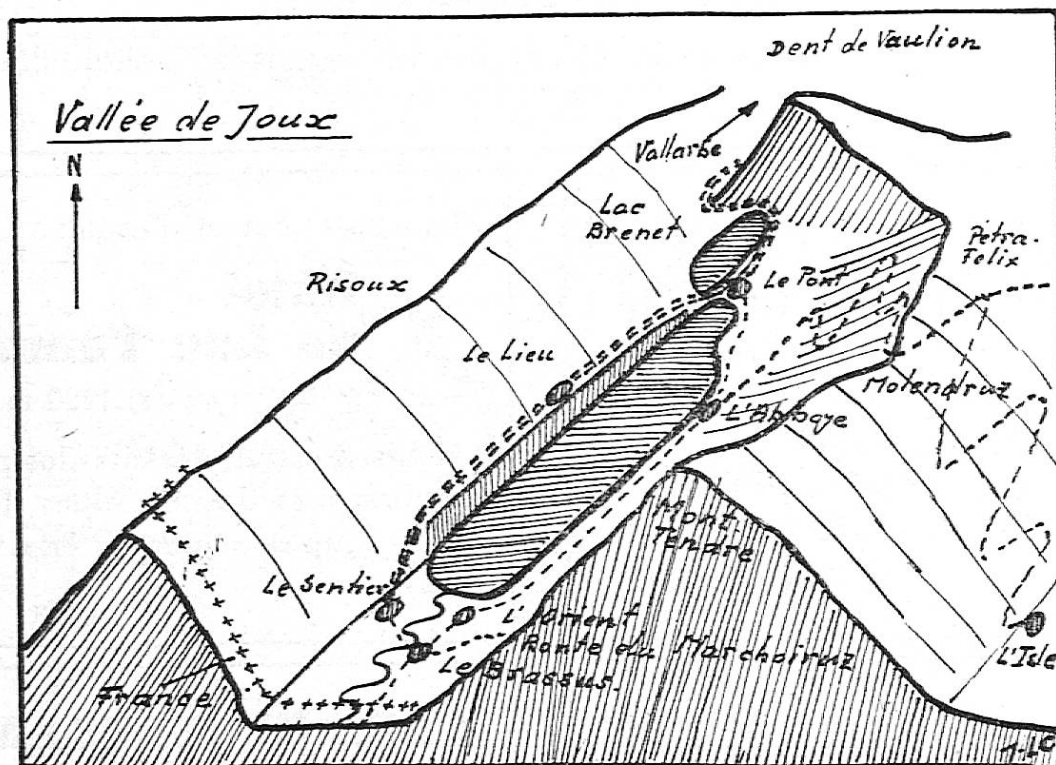
La journée de soleil...

Des vacances profitables...

Conditions spéciales faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

Croquis panoramiques

J.L. Cornaz



Grand plaisir *Faible dépense*

Des courses pour petits et grands dans la région
Vevey - St-Légier - Châtel-St-Denis - Chamby
Blonay - Les Pléiades 1400 m.

Demandez aux chemins de fer électriques veveysans le dépliant illustré avec 8 projets de courses.

Arpettaz s/Champex **Chalet du Val d'Arpettaz**

à 30 minutes du lac
Restauration - Dortoirs
Arrangements
pour écoles et sociétés
Tél. (026) 6 82 21
C. Lovey, propr.

Pour vos courses d'écoles

Hôtel **du Lac Tannay** s/Vouvry (Vs) 1420 m.

40 lits, dans un des sites les plus pittoresques de nos Alpes. Dortoirs, soupes, déjeuners. Prix modérés.

Torrenthorn Hotel

2459 m.

Righi du Valais, ouvert du
25 juin au 10 septembre.
2 1/2 h. au-dessus de Loèche-
les-Bains.
Tél. (027) 5 41 17
Ralph Orsat, propr.

CAFÉ-RESTAURANT **LA BURITAZ**

But idéal de promenade
pour écoles et sociétés
Situé sur la route du
Mont-Pèlerin à Chexbres
Tél. 5 80 85 M. R. Testuz-Blumenthal



HOTEL DENT DE LYSS

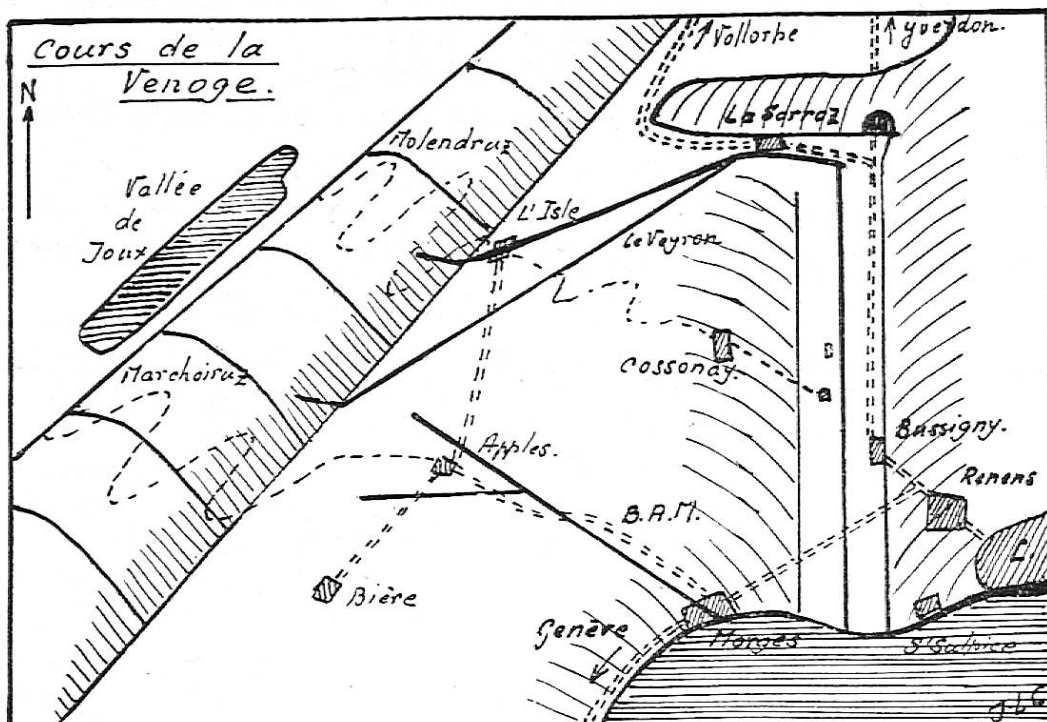
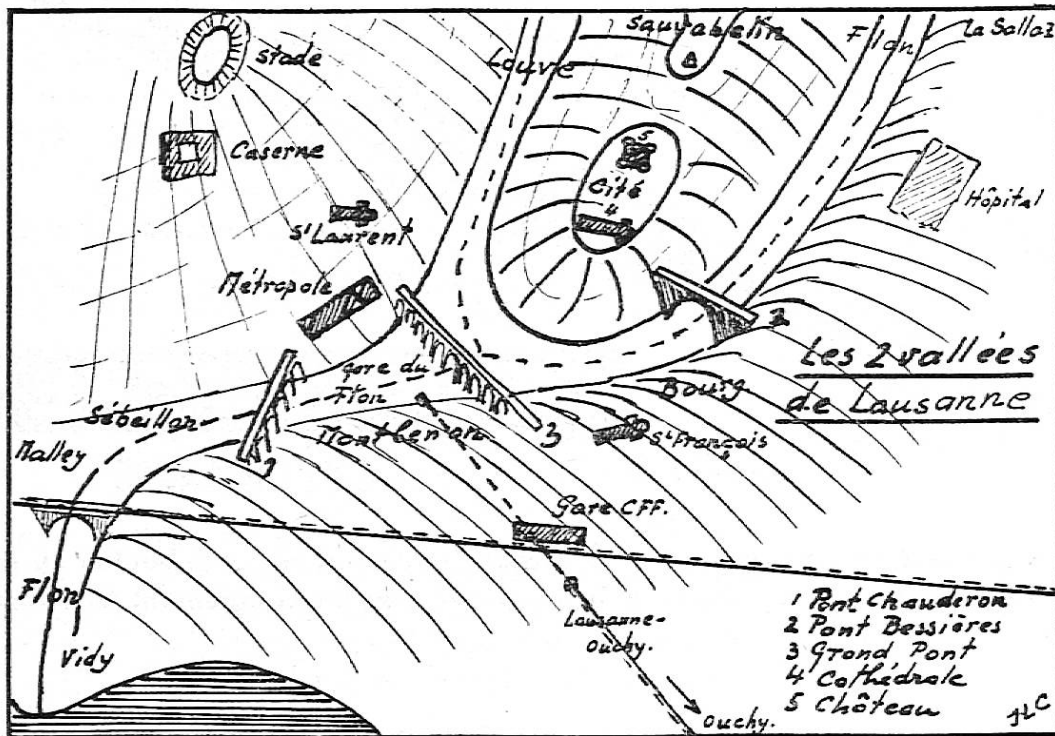
Alt. 1100 m. **LES PACCOTS**/Châtel-St-Denis

Grande salle,
accueil chaleureux et
prix spéciaux pour
écoles et sociétés

Tél. (021) 5 90 93

Croquis panoramiques

J.L. Cornaz



La précision suisse
au service du
stylo à bille



c'est ce que vous offre le

Stylo à bille

CARAN D'ACHE 55

« SUPERMATIC » *

* Entièrement automatique 2 x rétractable, par pression sur le bouton ou sur le clip - Ejection automatique de la cartouche, lors du changement de celle-ci

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrésiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

« A l'Avant-Garde du Progrès »

En quelques mois, plus de 65 000 personnes ont assisté à ces passionnantes démonstrations scientifiques. « A l'avant-garde du progrès » constitue une intéressante et agréable leçon de physique et de chimie, destinée particulièrement à la jeunesse des écoles. Le corps enseignant et les journaux s'expriment à son sujet de la façon suivante :

W. E., Directeur d'une école professionnelle :

Toute cette jeunesse a été enchantée de ce qu'elle a vu au cours des expériences et cela fut un réel enrichissement pour maîtres, apprentis et écoliers.

M. H., Directeur des écoles V :

Dans les quatre séances, l'attention fut toujours soutenue et a donné lieu ensuite, dans les classes, à de forts intéressants échanges de vues entre professeurs et élèves.

« Le Pays », Porrentruy :

Il convient de féliciter et de remercier chaleureusement la General Motors qui offre à nos écoles — sans but publicitaire, mais dans le seul dessein d'éveiller chez nos enfants le goût des professions scientifiques — cette mémorable leçon de choses.

Le programme comprend les expériences suivantes :

1. Changement de couleur à volonté
2. Une bouteille qui sert de marteau
3. Le contrôle des vibrations
4. Le réfrigérant « Freon »
5. Le feu froid
6. Origine et évolution de la lumière
7. Transmission du son par rayon lumineux
8. Propulsion par réaction



Si une séance gratuite devait vous intéresser, veuillez vous mettre en rapport avec nous pour régler les questions de détail. Conférences en français ou en allemand.

GENERAL MOTORS SUISSE S.A.
Dép. des Relations Publiques, Bienne



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENEVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 235 millions

VACANCES D'ÉTÉ

Ne décidez rien avant d'avoir consulté notre Brochure 1955, contenant plus de
100 voyages individuels et en groupes.

Toute l'Europe à votre portée - Jugez-en :

ITALIE - 9 jours - dès Fr. 340.—

ESPAGNE - 14 jours - dès Fr. 555.—

YOUGOSLAVIE - 14 jours - dès Fr. 495.—

FRANCE - Côte d'Azur 5 jours - dès Fr. 160.—

AUTRICHE - 8 jours - dès Fr. 300.—

Camps de vacances en Italie, Grèce et Algérie. Envoi gratuit de notre brochure
illustrée sur simple demande.

Agence de voyages LAVANCHY & Cie S. A.

LAUSANNE - 16, Pl. St-François

VEVEY - 50, Rue d'Italie

MONTREUX, 18 juin 1955

XCI^e année — N° 24

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

396
ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Quelle joie,
une course d'école

par le

M.O.B.

**Les Avants-Château-d'Oex-
Gstaad - Zweisimmen - Lenk**

Nombreux buts d'excursion au
départ de toutes les stations



Tarif spécial
pour écoles
et sociétés



Une
course en autorail
aux

ROCHERS DE NAI

(2045 m.)

Un souvenir inoubliable pour vos élèves

BELVÉDÈRE INCOMPARABLE
JARDIN ALPIN

HOTEL AVEC DORTOIRS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Tarif spécial pour écoles et sociétés

Renseignements : Direction M.O.B. MONTREUX - (Tél. 6.28.42)

La bonne adresse
pour vos meubles

**Choix de 200 mobiliers
du simple au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 10 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



LAVEY-LES-BAINS

Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses

RHUMATISMES

Affections gynécologiques

Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose - Phlébites

Troubles circulatoires

MAI-SEPTEMBRE



L'Ecole suisse d'Alexandrie cherche pour le début de la nouvelle année scolaire, 1er octobre 1955, une

MAITRESSE PRIMAIRE

de langue maternelle française, pour l'enseignement dans le degré inférieur. Durée de l'engagement: trois ans.

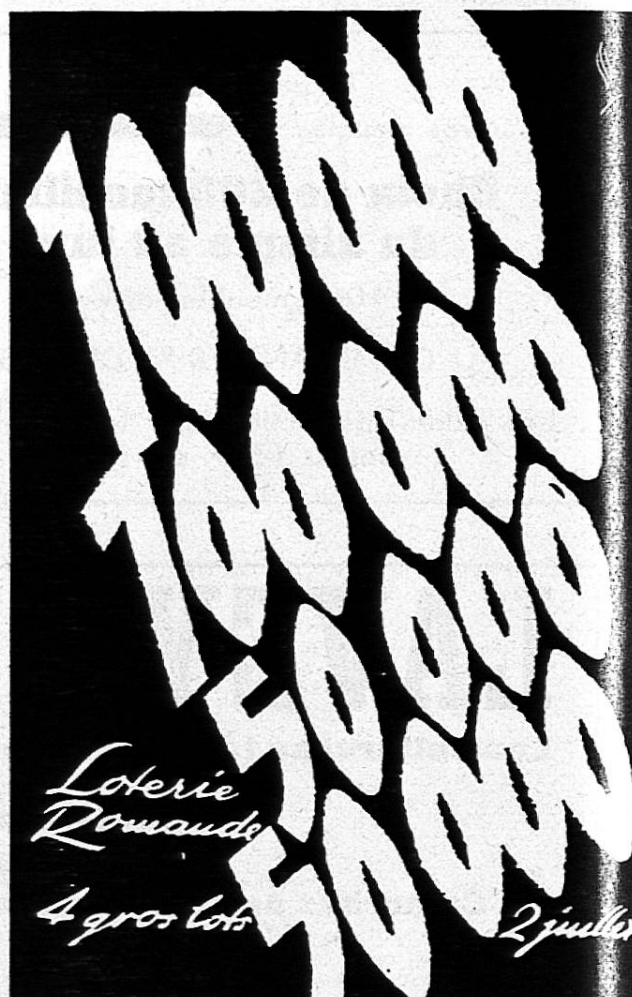
Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au Secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Wallgasse 2, Berne, auquel doivent être adressées jusqu'au 30 juin 1955 les offres de service manuscrites, accompagnées d'une photo, du curriculum vitæ, de copies de certificats et de références.



Fournisseur officiel de la palme S.P.V.

JEUNE FILLE

16 ans, désire perfectionner son français dans famille avec enfants ou commerce pendant les vacances. Faire offres à Oskar Michel, instituteur, Bönigen, tél. (036) 2.21.71.



Demandez
prix courant
à

NIDECKER ROLLE

Fabrique d'articles en bois
Spécialiste
dans le matériel d'école

Tél. 7 54 67

VITAVIN S.A. NYON

Téléphone 9 56 12

Votre adresse :

.....
.....

Un **Apéritif** exquis et de qualité :

.....	Apéritif Vitavin	6.25 le litre
.....	Porto rouge ou blanc, 10 ans	5.80 > >
.....	Malaga d'origine	4.— > >
.....	Madère de L'Ile	6.— > >

Envoi franco par 6 bouteilles